

Ce que j'ai appris de mon année de L1 / organisation

Par **Visiteur**, le **14/09/2018** à **12:42**

Bonjour à toi juristudiant, à l'approche de la rentrée il est temps de récapituler les erreurs que j'ai commises en L1 .

La L2 aura surement son lot de bourdes mais tachons de ne pas reproduire celles-ci. Et si je peux t'être utile, que toi aussi tu les évites, c'est tout bon !

Voilà pour moi les trois points principaux :

[s]1- La première erreur c'est la mauvaise gestion du temps.[/s]

En effet, l'année passe très vite (même si sur le coup on la trouve bien trop longue !).

Il va te falloir emmagasiner beaucoup de contenu, t'exercer, pratiquer, réviser...

La pire chose à faire serait de gaspiller ce temps précieux, qui plus est si en plus de suivre ton cursus, tu travailles et/ou tu as des enfants.

En pratique comment faire ?

-ne pas procrastiner, il faut t'y mettre quasiment tous les jours !

Même si ce n'est qu'une demi-heure tu peux toujours trouver quelque chose à faire (relire un cours, ficher un chapitre, faire un cas pratique...)

-faire la part des choses !

Tant que tu es sur tes cours, tu t'y consacre (coupe le wifi, éteint la télé, éloigne ton téléphone...).

Quand tu sens que la concentration commence à te faire défaut arrête ! Fais autre chose mais coupe complètement les cours.

Il est très improductif d'avoir les mains à quelques chose et l'esprit ailleurs, tu ne seras ni là, ni là-bas et au final tu seras frustré de n'avoir rien fait correctement.

Également si tu décides de ne pas travailler une journée, met-la à profit, fais tout ce que tu as

envie ou besoin, profite-en pour t'aérer l'esprit mais surtout ne culpabilise pas !

-rationalise ton temps !

Prends part à un groupe de retranscription et divise ton temps de prise de note par 4 voir plus !

Pour le groupe de retranscription, vois cet article :

<https://ledroitchezmoi.wordpress.com/2018/07/28/la-solution-miracle-qui-te-fais-gagner-du-temps-sans-effort/>

Mais tu peux aussi organiser ta journée en définissant les différentes tâches à l'avance. Ainsi tu sais toujours quoi faire.

Attention : un programme trop chargé que tu ne réussiras pas à accomplir te laissera un petit goût de travail pas fini, il vaut mieux être raisonnable et ne définir qu'une ou deux tâches par jour, si tu peux faire plus, c'est que du bonus !

[s]2- Apporte une attention particulière aux TDs et aux devoirs[/s]

C'est là que va se jouer une belle partie de ton année.

Les TDs (Travaux dirigés) sont facultatifs (non notés) pour la plupart.

Mais il est nécessaire que tu en fasses le maximum car non seulement ils vont encre le cours dans ta mémoire mais aussi ils vont t'entraîner aux partiels.

Tu vas devoir décortiquer ton cours pour les réaliser, tu vas aussi devoir faire des recherches annexes. Ils t'apporteront donc également une culture générale et une connaissance plus élargie du domaine juridique.

Comme ils sont non notés tu peux les réaliser en 3 heures (condition de partiel)

Les devoirs (notés) sont à travailler consciencieusement.

Inutile de tenter la condition de partiel avec ceux-là. On a en général entre une et trois semaines pour les réaliser. Il faut donc que tu en profites pour les peaufiner.

Si tu arrives à avoir suffisamment de bonnes notes avec les devoirs durant l'année, tu seras beaucoup plus serein lors des partiels. Il ne faut pas les négliger. Certains ont limité leur année avec ces devoirs, moi ça m'a vraiment sauvé.

Si tu prends part à un groupe de retranscription, tu pourras te dégager de précieuses heures pour en faire à ta guise.

[s]3- Ne néglige pas tes révisions ! [/s]

Tu auras en moyenne trois semaines à un mois pour préparer tes partiels (pendant ce temps-là il n'y a plus de nouvelles vidéos mise en ligne). Ton passage au niveau supérieur va se jouer sur ces quelques jours.

Tout le travail que tu auras pu faire sur tes matières va se jouer en trois heures.

-veilles à avoir terminé tes prises de notes dès le début des révisions (là encore le groupe de retranscription va t'y aider).

-tes fiches doivent être prêtes.

-ne laisses aucune matière à faire de A à Z, elles sont bien trop conséquentes pour les apprendre d'un bloc.

-programmes toi des révisions chaque jour (oui c'est dur, mais tu pourras te reposer après)

-exerces toi aux différents devoirs auxquels tu seras confronté (cas pratique, dissertations, commentaires)

- donne tout ce que tu as et valide ton année !

A bientôt sur Juristudiant

et sur mon blog, tu peux approfondir le sujet :

<https://ledroitchezmoi.wordpress.com/2018/09/11/l1-droit-a-distance-validee-queelles-lecons-en-tirer/>

Marine

Par **LouisDD**, le **14/09/2018** à **14:33**

Merci pour cet article qui sera bien utile à certains j'en suis sûr !

Par **Visiteur**, le **14/09/2018** à **15:18**

Merci du retour Louis !

Par **Isidore Beautrelet**, le **14/09/2018** à **15:21**

Bonjour

Que de bons conseils ! La plupart sont également valable pour les étudiants en présentiels.

Merci beaucoup.

Par **Visiteur**, le **14/09/2018** à **15:42**

exacte ! c'est ce que je me suis dit.

Merci à Juristudiant de permettre aux informations et astuces de circuler.

Par **Kombo**, le **14/09/2018** à **16:49**

Bonjour,

Merci pour l'ensemble de ces conseils qui me seront très précieux je n'en doute pas.

Par **Yzah**, le **14/09/2018** à **16:55**

Un grand merci pour ce retour (que j'avais déjà vu sur le blog ;))

Par **Visiteur**, le **14/09/2018** à **20:01**

@Kombo, @Ysah merci à vous pour vos retour, ça m'encourage à poursuivre!